Vol. XXI. Saint-Boniface, Manitoba, 14 Septembre 1892. No. 49.

L'Université Laval

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

CARSLEY & CIE
344 Rue Main, Winnipeg.
:o:
NOUS VENONS DE RECEVOIR UNE GRANDE QUANTITÉ DE MARCHANDISES D'AUTOMNE, TELS QUE
TWEEDS FRANCAIS *POUR COSTUMES ET GILETS.*
ETOFFES A MANTEAUX
Unies et avec dessins.

NOUS VENONS DE RECEVOIR UN BEL ASSORTIMENT DE MANTEAUX FAITS, POUR AUTOMNE ET HIVER, DE TOUTES QUALITÉS.

MANTES EN TWEED, COULEURS FONCÉES ET PALES, DE TOUS LES GOUTS.

Nous avons encore une grande quantité de COUPONS de toutes sortes de marchandises que nous sacrifions.

Nous venons aussi de recevoir au gros lot de
COUVERTES DE LAINE, BLANCHES ET GRISES,
Que nous vendons à bon marché.

ARTICLES POUR HOMMES :—
Corps et Caleçons de laines Canadienne et d'Ecosse.
Chaussons en mérinos, en cachemire et en laine.
Bretelles, collets, poignets, chemises blanches, chemises de flanelle et chemises de nuit.
:o:
—CARSLEY & CIE—
344 RUE MAIN - - - - - - WINNIPEG.
la 15.6.92

M. EDOUARD GUILBAULT
Ferblantier-Couvreur,
—A TOUJOURS EN MAINS—
UN :-: ASSORTIMENT :-: COMPLET :-: DE

Ferblanterie, GRANIT, POELES, — ET — Ustensiles de Cuisine.



HUILE — DE — Charbon, Machine, Etc., Etc.

SPÉCIALITÉ DES OUVRAGES POUR GRÉEMENT DE BEURRERIES ET FROMAGERIES.

ESTIMATIONS DONNEES SUR DEMANDE.

Couverture en Ferblanc, Tole Galvanisee,
GOUTTIERES ET DALLES.
RÉPARATIONS DE TOUTES ESPÈCES A DES PRIX TRÈS RÉDUITS.

M. Guilbault s'occupe aussi du posage de système de chauffage à air chaud, au charbon et au bois, ainsi que du posage de paratonnerres.

AVENUE TACHÉ, - - SAINT-BONIFACE.
24.2.92

DUNCAN MACARTHUR, Ecr., Président. HON. JOHN SUTHERLAND, Vice-Président.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU
"The North West Fire Insurance Co'y of Manitoba."
Organisee en 1883.

Capital autorisé	$500,000
Déposé au gouvernement de Manitoba	10,000
Actif en argent	110,000

Cette Cie offre plus d'avantages (surtout aux cultivateurs) que toute autre compagnie faisant affaires dans cette province.

Elle est la seule qui assume le risque des dommages causés par le vent, les cyclones, etc., en sus du feu et de la foudre, et cela au même taux.

Cette compagnie accepte des billets à longs termes en paiement des primes, lorsque cela est nécessaire.

M. Jos. T. Dumouchel, agent de la compagnie, et bien connu du public, se fera toujours, comme par le passé, un plaisir de donner les informations voulues concernant toute affaire d'assurance.

G. W. GIRDLESTONE, Secrétaire et Gérant. JOS. T. DUMOUCHEL, Agent voyageur.

Nos. 375 et 377 Rue Principale, Winnipeg.
la 181289

SANTÉ POUR TOUS!!
PILULES et ONGUENT HOLLOWAY.
LES PILULES
Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS
Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont aussi inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Féminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.
L'ONGUENT
Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.
POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX.
Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.
Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,
78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,
Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boite, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.
Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

CIRCULAIRE
DE
L'ARCHEVEQUE DE ST. BONIFACE A SON CLERGÉ.

Au Clergé Séculier et Régulier
DE
L'ARCHIDIOCESE DE ST. BONIFACE.

(*Suite et fin.*)

Tels sont les premiers actes accomplis sur la terre d'Amérique ; cette Amérique, notre patrie, consacrée à Jésus-Christ. Quel contraste entre la foi et la piété du Révélateur de ce Nouveau-Monde et l'impiété de ceux qui veulent bannir la prière et la religion de nos écoles ; qui veulent priver les enfants de cette même Amérique des saintes pensées et des pieux encouragements que ne peut manquer de produire la vue du signe de notre rédemption !

Dès le deuxième jour après la découverte, le Grand Amiral, ne perdant pas de vue la pensée chrétienne qui l'avait guidé, prit des indigènes à son bord et commença à leur enseigner le signe de la croix et les prières. Le Contemplateur de la nature était comme perdu dans un merveilleux ravissement ; les Indiens lui nommèrent plus de cent îles. Colomb se dirigea sur celle qui lui parut la plus grande, il la nomma "Sainte-Marie de la Conception." Après l'expression de sa reconnaissance envers le Ciel, le grand découvreur voulut témoigner ce sentiment envers les rois, qui l'avait aidé dans entreprise. A une des îles il donna le nom de Ferdinandine, à une autre celui d'Isabelle. Son humilité ne lui permit pas d'attacher son nom à aucune de ces découvertes. L'escadre se dirigea ensuite vers Cuba, cette île, dit Colomb, "est la plus belle qu'aient jamais vu les yeux de l'homme." Plus tard ce fut Hispaniola qui attira son attention. Partout sur ces plages Christophe, "le vrai Porte-Croix," planta des croix avec grande pompe et solennité. Partout il reçut les indigènes avec bienveillance, leur montrant et les croix et le ciel, s'efforçant de leur faire comprendre que la loi du Divin Crucifix est la voie qui conduit au bonheur. Dans l'épanchement de sa foi, cet homme admirable écrit aux Rois d'Espagne, moins pour leur annoncer l'heureux issue de son voyage que pour conjurer leurs Altesses de ne jamais permettre qu'on perde de vue que la découverte est faite pour Jésus-Christ et le salut des âmes. Il fallait songer au retour Un désastre vint éprouver l'heureux découvreur, la Santa Maria s'échoua sur des bans de sable près des côtes d'Hispaniola. L'impossibilité de mettre la caravelle à flot imposa à son commandant la détermination de laisser une colonie sur cette île lointaine. On construisit un fort. On l'équipa de toutes pièces, le pourvut de provisions pour une année, choisissant pour le garder presque tout l'équipage de la Santa Maria. Comme la Pinta s'était écartée du reste de l'escadre il ne restait plus que la Nina, le plus petit des vaisseaux déjà en mauvais état pour prendre la mer. Colomb y monta avec tout ce qu'elle pouvait contenir d'hommes, y compris les sauvages, ainsi que les produits des terres découvertes, etc. Le onze Janvier, (un autre vendredi), l'homme de la Providence mit le cap sur l'Espagne, au nom de la Sainte-Trinité. La Pinta avait rejoint son amiral.

Au commencement de la course la mer fut assez favorable, mais le douze Février des signes avant-coureurs de la tempête se manifestèrent : une épouvantable ouragan se déchaîna sur cette immensité ; les deux caravelles déjà avariées coururent les plus grands dangers et bientôt se perdirent de vue. La tourmente dura quatre jours et quatre nuits ; la foi de Colomb elle-même fut mise à l'épreuve, tant son équipage était terrifié, tant le danger était imminent. La foi d'un homme comme l'Amiral peut être éprouvée mais elle ne défaille pas ; aussi il a recours à celle qu'on n'a jamais invoquée en vain ; il fait trois vœux, le dernier est pour tout l'épuipage comme pour lui. Il promet à Dieu d'aller en pélérinage, pieds nus et en chemise, à la plus proche église consacrée à Notre-Dame, dès qu'ils auront mis pied à terre. Le ciel sourit à cette prière et à cette promesse ; le vent s'apaise ; la mer qui ne se calme pas de suite permet pourtant de poursuivre un voyage, qui fut mêlé des incidents les plus variés et les plus propres à démontrer la bonté providentielle, avec laquelle Dieu veillait sur son serviteur.

Le quinze Mars, (encore un vendredi), les habitants de Palos virent une voile qui se dirigeait vers leur port, c'était la Nina. Autant les alarmes avaient été vives et prolongées, autant la joie fut grande et universelle, car quelques heures plus tard la Pinta venait mouiller près de sa compagne de route, après avoir échappé toutes deux miraculeusement aux tempêtes. Les deux équipages, qui se composaient d'hommes de Palos et des environs, étaient au complet, aussi Colomb pût dire à cette foule attendrie : "Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez confiés." Le pélérinage promis s'imposait à la reconnaissance des marins, c'est à la chapelle de Notre-Dame de la Rabida, où s'était faite la communion du départ, que ces heureux échappés du naufrage et leur commandant, pieds nus et en chemise, se rendirent processionnellement pour entendre la sainte messe et faire la communion d'actions de grâce. Le Gardien du monastère, Dom Juan, célébra cette messe du retour comme il avait célébré celle du départ. Les officiers et matelots retournèrent dans leurs familles, où ils furent reçus avec une affection, mêlée d'une admiration respectueuse. Colomb lui, retrouvait son vieil ami et c'est dans le silence du cloître qu'il veut épancher son âme et témoigner sa reconnaissance. Nul mieux que Dom Juan Perez ne pouvait le comprendre. Les terres soupçonnées par eux existaient, les peuples qu'ils voulaient connaître pour les conduire au salut avaient été trouvés, la croix avait été plantée parmi ces peuples, le crucifix, emblême du salut, avait été montré aux indigènes. En fallait-il plus pour que le Révélateur de tant de merveilles eût besoin de se reposer dans la solitude et la prière, et ce en la compagnie de celui qui l'avait le plus aidé et le plus encouragé. C'est dans la cellule du vieux monastère que Colomb compléta ses notes de vogage, pour les transmettre aux Rois d'Espagne. C'est de cette cellule qu'il conseille à leurs Altesses de faire hommage de la découverte au Saint-Siège, c'est dans cette cellule que son génie s'élève à des hauteurs qu'il n'avait pas encore atteintes, et que pour éviter des conflits entre les princes chrétiens il traça, à travers les immensités une ligne imaginaire courant d'un pôle à l'autre sans toucher à aucune terre, et l'indiqua au Souverain Pontife avec une justesse de calcul et de vue qui tient du merveilleux.

Après avoir satisfait aux exigences de sa piété et accompli tous ses vœux, l'humble Tertiaire de Saint-François voulut se rendre à Séville pour y attendre l'ordre des Rois. C'est là qu'il reçut la dépêche que les Souverains d'Espagne lui adressaient. Aux félicitations, la missive royale joignait l'invitation de se rendre le plus tôt possible à Barcelone. Déjà la nouvelle de l'évènement prodigieux qui venait de s'accomplir était connue dans une partie de l'Espagne, aussi le voyage de Séville à Barcelone fut un triomphe sans égal pour le Découvreur. Il était accompagné de ses écuyers, des marins de la Nina, portant des trophées de leur découverte, et des sept Indiens amenés de San-Salvador. Partout les populations se portaient avec enthousiasme à la rencontre du cortège, au point d'encombrer la route et de retarder la marche. A la cour il fut reçu avec des honneurs inouis. Forcé de s'asseoir et de se couvrir devant les Rois, il raconta les détails de son incomparable voyage, exhibant les objets si curieux qu'il en avait apportés. Il rappela aux Souverains les motifs de cette entreprise, accomplie toute pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et l'extension du règne de Jésus-Christ. Soudain, sous le charme de la parole du Révélateur du Nouveau-Monde, la Reine, le Roi, la cour, le peuple se jettent à genoux, louant Dieu et versant avec Colomb des larmes de bonheur. Les chantres de la chapelle royale entonnent le "Te Deum" que les grands d'Espagne et la multitude chantent avec un enthousiasme indescriptible. D'Espagne la grande nouvelle se répand par l'Europe. Sébastien Cabot qui se trouvait alors à la cour d'Angleterre, affirme que cette découverte y fut considérée "comme une œuvre plutôt divine qu'humaine (a thing more divine than human)," et le grand navigateur partageait cette opinion.

C'est dans la capitale du monde chrétien que cette révélation du Globe produisit la plus vive sensation. Le Souverain Pontife manifesta publiquement son allégresse. Le collège des Cardinaux, les ambassadeurs près du Saint Siège, les érudits, les bibliothécaires du Pape, le clergé, le peuple, tout le monde semblait pressentir la portée immense de cet événement, dont la réalité dépassait les récits mythologiques ; et l'auteur de ces prodiges, enfant de la Ligurie, était un chrétien parfait, fils si dévoué de l'Eglise que, dix jours après son triomphe à Barcelone, ses lettres expédiées à Rome y étaient imprimées, provoquant, de la main même du Pape, l'affirmation de la "sublimité du mandat que la Providence avait confié à "son fils bien-aimé Christophe Colomb."

Oh, mes Bien Chers Collaborateurs, continuons à reconnaître l'action de la Providence dans les relations du Révélateur du monde avec la cour pontificale et ses savants. Avant l'expédition, le Pape Innocent VIII s'en préoccupe, la conseille et la bénit, mais il meurt huit jours avant le départ de Palos. Huit jours après ce départ, le successeur du compatriote de Colomb monta sur la chaire de Pierre. Quels qu'aient été les antécédents de Rodrigo Lenzulo ou Borgia, avant son élévation dans l'Eglise, il est maintenant démontré combien a été déloyale la calomnie qui l'a assailli comme Pape. Les historiens ecclésiastiques de nos jours ont puissamment contribué à écarter de la mémoire d'Alexandre VI le monceau d'accusations, dont l'avait couverte, non-seulement les ennemis mais même des enfants de l'Eglise ; injustice à laquelle Colomb lui aussi est loin d'avoir échappé. Espérons, qu'à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, de fortes études font faire luire pour tous l'éclat de la vertu du Révélateur du Globe et compléter la réhabilitation de la mémoire du Pape, qui a porté tant d'intérêt et manifesté de si nobles sympathies à Celui, que Dieu avait choisi et aidé dans cette incomparable entreprise.

Déjà le Portugal avait obtenu des privilèges pour les terres découvertes par lui à l'Orient. Colomb conseilla aux rois catholiques de demander de semblables faveurs pour les terres découvertes ou à découvrir à l'Occident. Mais quelle serait la limite entre l'Orient et l'Occident ? Question toute pleine d'intérêt et grosse de dangers pour l'avenir, puisqu'elle pourrait amener les conflits les plus regrettables entre deux nations chrétiennes, puissantes et non sans ambition. C'est ce problème que l'auteur des découvertes récentes avait étudié pendant sa longue navigation, c'est sa solution qu'il avait murie à son retour dans sa cellule de la Rabida ; cette solution le grand homme l'envoie à Rome et la confie au Pape. Les rois da Castille et d'Aragon, de leur côté, sollicitent le Saint-Siège de leur octroyer des privilèges analogues à ceux donnés au Portugal. Alexandre II se saisit de ces importantes questions. Son génie comprend celui de Colomb, leur confiance est mutuelle, la Papauté accepte le système cosmographique du Découvreur. Le Saint-Siège prend sous sa responsabilité l'exactitude des calculs de l'inconnu à travers des mers ignorées des savants, comme le dit l'écrivain de Colomb, "pour assigner aux Portugais et aux Espagnols la limite qui les maintiendrait "respectivement dans leurs droits le Souverain Pontife, "avec une hardiesse surhumaine, tire sur la carte encore "informe du Globe une ligne décrivant toute la longueur "de la terre sans rencontrer dans l'immensité de ce trajet "le moindre lieu habitable d'où pût naître une contestation...... Oui cette ligne a passé miraculeusement "dans la seule distance où ne se trouvait point de terre, "là est le prodige...... Rome comprenait Colomb, or "comprendre c'est égaler." Le Pape agit en cela avec une promptitude, une décision étonnante. Qu'on remarque les dates, en se souvenant de la difficulté des communications d'abord. Le 15 Mars, Colomb débarque à Palos et le 3 Mai suivant, fête de Saint-Alexandre, le Pape Alexandre VI donne une bulle qui est dite "bulle de Concession," par laquelle le Saint-Siège accorde à l'Espagne les terres nouvellement découvertes et à découvrir à l'Occident. Au lendemain de cet acte de suprême autorité le Pape octroie une autre bulle dite de "répartition," dans laquelle, renchérissant sur les titres affectueux et les éloges qu'il donne à Colomb, il trace la ligne mentionnée plus haut. Le Chef de l'Eglise recommande à Dieu le projet de nouvelles découvertes et entrevoit les gloires qui en résulteront pour l'Espagne et la chrétienté.

En effet Colomb fit d'autres voyages et d'autres découvertes qui aidèrent à l'éclat de la couronne de Castille. Le Hérault de la Croix fit éclater davantage la foi si vive qui le guidait au milieu de tous ses efforts ; d'un autre côté la malice des hommes marqua son existence du sceau de la douleur et de la tribulation ; on ne lui épargna ni les affronts ni même les fers de l'esclavage et ce qui lui fut peut-être encore plus sensible, l'oubli et le mépris. Sa grande âme domina toutes ces vicissitudes ; un ami lui resta fidèle et cet ami c'est l'Eglise.

Au retour de son dernier voyage, Colomb arriva en Espagne épuisé et malade. La cruelle douleur de la maladie de la reine Isabelle aggrava ses tristesses, qui furent à leur comble lorsque la grande Reine ferma les yeux à la lumière d'ici-bas le 26 Novembre 1504. Malgré ses souffrances morales et physiques, le courage et la foi de Colomb ne diminuèrent pas et sa grande intelligence ne subit aucune altération. Il mourut lui-même le 20 Mai 1506 dans une hotellerie, entouré de l'affection de ses deux fils et des pères Franciscains, sans honneur et sans consolation d'ailleurs. La mort du grand homme ne provoqua même pas de regrets à cette époque. Les dévoués Franciscains lui donnèrent l'hospitalité, même après sa mort, et inhumèrent sa dépouille mortelle dans les caveaux de leur couvent. Sept ans plus tard, le vieux roi Ferdinand, honteux de l'oubli dans lequel il avait laissé le Grand Amiral, lui fit faire des obsèques pompeuses, aux frais de l'état. Le cercueil qui contenait les restes de Colomb et les chaînes de son esclavage fut transporté du couvent de Valadolid à la cathédrale de Séville, où tous les grands du royaume se rendirent pour faire hommage à la mémoire du Vice-Roi des Indes. Le cercueil fut déposé par les Chartreux, dans leur retraite de Sainte-Marie des Grolles. Ce précieux trésor demeura là jusqu'en 1536, époque à laquelle on le transporta à Saint-Domingue, pour l'inhumer dans un caveau à droite du maître-autel ; le 10 Septembre 1877 le vénérable archevêque de Saint-Domingue a constaté d'une manière indubitable que ces cendres précieuses étaient encore là, dans un cercueil bien conservé et portant les inscriptions et autres preuves de la plus parfaite identité.

L'Eglise veille encore sur le tombeau de son fils dévoué ; tout récemment elle a soustrait ses restes mortels à la profanation, que l'esprit de cupidité voulait lui infliger. Il n'y a pas que les Papes qui ont vécu du temps de Colomb, qui l'ont compris et honoré, leurs successeurs ont hérité de leurs dispositions envers le découvreur du Nouveau-Monde, ces sentiments se manifestent encore de nos jours et établissent d'une manière indubitable l'action de l'Eglise sur les prodiges accomplis par lui. C'est ainsi que l'illustre Pontife Pie IX, dans un bref adressé le 10 Décembre 1851 à l'auteur si distingué de la vie de Colomb, Roselly de Lorgues, affirme comme suit ce que nous nous sommes efforcé d'établir dans cette lettre : "En donnant publicité aux documents "qui ont trait à la partie du Nouveau-Monde, découverte "d'abord par Christophe Colomb, on verra certainement "comme vous le dites si justement, mon fils bien-aimé, "que Christophe lui-même n'a commencé cette œuvre si "importante que sous l'impulsion et avec l'encouragement du Saint-Siège et le secours de la science du "Clergé."

Après Pie IX, c'est Léon XIII qui parle ; dans sa lettre du seize Juillet de la présente année 1892, après avoir fait l'éloge de Colomb, des œuvres par lui accomplies et du but qu'il se proposait, le Vicaire de Jésus-Christ ajoute : "En conséquence, pour célébrer dignement et "conformément à la vérité les fêtes en l'honneur de "Christophe Colomb, la Sainteté de la Religion doit "s'ajouter aux honneurs des solennités civiles. Jadis, à "la première nouvelle du fait, on rendit des actions de "grâce publiques au Dieu immortel et très-bon, sous la "conduite du Pontife Suprême ; nous jugeons qu'il faut "en agir de même aujourd'hui, à l'occasion de l'anniversaire de cet évènement si heureux."

C'est pourquoi, mes bien chers Colloborateurs, conformément aux ordres donnés dans cette même lettre par Sa Sainteté Léon XIII, au 12 Octobre prochain *on chantera une grand'messe d'actions de grâce dans toutes les églises du diocèse.* Si des circonstances exceptionnelles s'opposaient à l'accomplissement de ce devoir, on y suppléerait le dimanche suivant, et dans ce cas après avoir dit une messe basse conforme à l'office du jour, on chanterait une messe solennelle de la Très-Sainte-Trinité avec l'oraison "Pro Gratiarum Actione" sous même conclusion, Gloria et Credo. A cette occasion, le Souverain Pontife daigne nous donner sa bénédiction apostolique ainsi qu'à vous tous, nos bien chers Colloborateurs, et aux fidèles qui sont confiés à vos soins.

Comme le 12 Octobre prochain sera le quarante-septième anniversaire de notre ordination sacerdotale, nous vous demandons une prière spéciale heureux de nous dire avec un respect affectueux et une estime particulière.

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

† ALEX., Arch. de Saint-Boniface,
O. M. I.

Donné en notre résidence archiépiscopale, ce vingt-cinquième jour du mois d'Août 1892, quarante-septième anniversaire de notre arrivée à Saint-Boniface.

Le Manitoba.

Mercredi, 14 Septembre 1892

L'HONORABLE M. GIRARD

MÉMORIAL NÉCROLOGIQUE

Muni des secours de notre sainte foi, entouré des soins assidus et affectueux de sa famille éplorée, au milieu des vives émotions de ses amis et de toute une population dont il était l'ornement, s'est doucement endormi dans la paix des justes, lundi matin, à neuf heures moins un quart, en la ville de Saint-Boniface, l'Honorable Marc Amable Girard, Sénateur au Parlement Canadien.

Peu d'instants après nous apercevions sur les deux rives de la Rivière Rouge, les drapeaux montant dans les airs, et s'arrêtant à mi-mât, en signe de sympathies pour les siens, et de respect pour la mémoire de l'homme éminent qui venait ainsi de disparaître de la scène publique.

Cette mort est pour sa famille, pour ses amis, et pour notre ville, un deuil profond ; le pays le partagera, car la carrière de l'Hon M Girard a été longue et fructueuse ; elle a embrassé une grande variété d'objets, et ses sollicitudes se sont étendues à une multitude de personnes, et pour ainsi dire, à toutes les provinces de la Confédération. Et dans cette vie prolongée, laborieuse, entremêlée de luttes, il a su passer sans se faire d'ennemis.

Il est né le 25 avril 1822, à Varennes, à quelques milles au-dessous de Montréal, sur les bords de notre beau fleuve, le Saint Laurent, qu'il a toujours aimé. La maison où il a vu le jour existe encore ; c'est une antique demeure où se sont succédés de génération en génération, pendant 200 ans, les ancêtres du regretté sénateur. Fidèle aux traditions de ses pères, il en est demeuré le possesseur jusqu'au moment de sa mort. Il trouvait un charme particulier, tout filial, à y séjourner pendant quelque temps chaque année. Il appartenait à une famille honorable de cultivateurs, fixés au sol canadien dès avant la cession du pays, et il lui venait comme des bouffées de patriotisme et d'honneur national quand il revoyait ces champs fécondés des sueurs et des travaux de cette longue lignée d'hommes robustes et fiers qui furent, avec tant d'autres, aux temps les plus difficiles de la colonie, comme une digue à l'envahissement de l'étranger.

De bonne heure, il fréquenta les écoles de la localité, aux progrès desquelles il devait plus tard consacrer d'intelligents et nobles efforts à raison de certains devoirs officiels que lui imposèrent la confiance de ses concitoyens, mais surtout à raison de l'intérêt qu'il portait à l'enfance et de son vif désir de voir l'enseignement primaire se développer, et pénétrer dans tous les rangs de la population.

A cette époque, le collège de Saint-Hyacinthe, fondé quelques années auparavant par un digne prêtre, jetait déjà de l'éclat. C'est là que fut envoyé l'adolescent pour y terminer son éducation. Il y rencontra des condisciples qui devaient plus tard briller dans le monde, et rendre à la religion et à la patrie des services éminents ; il faut nommer entr'autres Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, dont il est constamment resté l'ami, et qui se plaisait à rendre hommage à la noblesse de ses idées et de ses sentiments

En 1839, il commençait ses études de droit avec M. Lacoste, notaire à Boucherville, plus tard conseiller législatif, et sénateur pour la division Montarville. C'est dans l'intimité de cet homme distingué que M. Girard passa ses années d'etudiant. Admis à la pratique du notoriat en 1844, il revint à Varennes et y fit son début dans cette carrière professionnelle qu'il devait exercer avec honneur et succès dans cette paroisse pendant vingt-six ans. Au cours de cette longue période, la confiance d'une clientèle importante, nombreuse et rémunératrice, ne lui fit jamais défaut. Depuis qu'il est au Manitoba, il lui arrivait souvent de rencontrer ici même, des descendants de familles, et quelquefois les familles elles-mêmes, dont il avait en qualité de notaire, arrêté les conventions matrimoniales ou rédigé les vœux testamentaires. Et toujours ces braves gens le lui rappelaient avec des paroles qui indiquaient de leur part une grande satisfaction ; et le vieux et parfait notaire se retrouvait alors chez lui, on le voyait à la jouissance que lui procuraient ses souvenirs. Ces anciens clients, quelque peu oubliés à cause des années, redevenaient ses amis.

Mais là ne se bornait point l'estime que l'on avait de son caractère et de ses connaissances professionnelles. Ses collègues l'appelèrent à siéger dans la chambre provinciale des notaires, dont il fut à différentes reprises le président Cette confiance n'était pour ainsi dire qu'un écho ou un prolongement de celle dont il était entouré dans sa propre paroisse, où il exerça successivement, et quelquefois simultanément, les fonctions de commissaire et de trésorier des écoles, de conseiller municipal, et plus tard, de maire de Varennes.

Ceux qui n'ont connu l'Hon. Sénateur que dans ses dernières années, avec ses goûts prononcés pour la retraite, ne se doutent peut-être point que cet homme si doux, si paisible, fût, dans la première partie de sa vie, l'un des plus vaillants jouteurs politiques de ce temps-là.

Il était de la génération éclose sous le souffle des idées généreuses dont les évènements de 1837 ont été la regrettable exagération.

Lorsque l'excitation causée par ces évènements fut apaisée, lorsque le gouvernement responsable nous fut été accordé, au temps de Lafontaine, Taché, Morin, Cartier, et les autres membres de la belle phalange parlementaire qui jeta tant d'éclat il y a quarante et quelques années, M. Girard prenait déjà pied dans la vie, il se mêlait aux combattants, son influence montait. C'est à ses conseils que cédait Sir Geo. E. Cartier quand en 1847, il posait sa candidature dans le comté de Verchères, dont le chef Bas-Canadien devait longtemps être le député dans les chambres nationales.

Possédant une grande facilité d'élocution, parfaitement au courant des faits politiques, le secours de sa parole lui fut souvent demandé par le parti conservateur auquel il a été fidèle toute sa vie, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune. Et ce n'était pas une petite corvée que ces campagnes électorales ; les luttes étaient vives, souvent acerbes ; les adversaires, aguerris ; les circonscriptions électorales, d'une vaste étendue. Il fallait du courage et de l'habileté ; il y avait du patriotisme. La place de M. Girard était alors au second rang, mais ses chefs avaient une telle confiance en lui, le parti estimait sa valeur à un si haut degré qu'il fut amené à poser en 1858, sa candidature au conseil législatif dans la division de Montarville. Il eut pour adversaires MM. Kierkowski et Fraser, le premier mort député de Saint-Hyacinthe aux Communes, et l'autre conseiller législatif à Québec.

En 1862, M. Girard posait sa candidature dans le comté d'Hochelaga pour la chambre basse de l'ancien Canada-Uni. Son adversaire fut le chef même du parti libéral, l'hon M. Dorion, depuis sir A. A. Dorion mort il y a deux ans, juge en chef de la cour d'appel dans la province de Québec.

L'insuccès suivit néanmoins ces deux tentatives d'entrer dans les enceintes parlementaires.

A partir de ce moment jusqu'en 1870, sans se désintéresser absolument des luttes politiques, M. Girard consacra néanmoins la plus grande partie de son temps et de ses travaux à sa clientèle et aux affaires municipales de sa paroisse et du comté de Verchères. Mais en cette dernière année, sa carrière subit tout à coup une nouvelle orientation.

Le Canada venait d'acquérir le Nord Ouest. Les plus sérieux conflits en avaient marqué la prise de possession ; de vives alarmes régnaient d'un bout du pays à l'autre. Aussi bien à Ottawa que sur les bords de la Rivière Rouge, l'on sentait les difficultés de la situation et le besoin d'un apaisement. Il fallait réparer le mal.

De concert, Mgr. Taché et Sir George E Cartier virent dans M. Girard l'homme à la fois expérimenté courageux, prudent et conciliant, propre à ramener les uns vers les autres tous les groupes que les circonstances malheureuses dont on était à peine au lendemain, empêchaient encore de travailler efficacement ensemble à l'organisation du gouvernement de la nouvelle province du Manitoba.

Il ne reçut point cette proposition sans étonnement ni hésitation. La tâche était rude, et il fallait briser sa carrière pour entrer dans l'inconnu Il partit néanmoins, disant adieu à la terre de ses pères, à son village, aux rives enchantées du Saint-Laurent. Il fut encouragé par la pensée qu'il ne serait pas seul dans cette œuvre d'initiative et de pacification. Il devait en effet faire ici la rencontre de quelques hommes, plus jeunes que lui, pleins d'avenir et de patriotisme, qui montrèrent dès leur début qu'ils lui seraient de vaillants frères d'armes et de dignes remplaçants quand le temps serait venu.

M. Girard arriva dans le pays, en compagnie de Mgr Taché et de M Royal, le 23 août 1870. Le lendemain, Wolseley faisait son entrée dans le Fort Garry.

Disons en passant que l'on semble se méprendre sur ce prétendu exploit du fameux général.

Avant même l'arrivée de Wolseley, toute velléité de résistance était disparue, et les forces métisses dispersées Le colonel ne trouva qu'un fort vide, et des portes ouvertes. Ses airs de conquérant produisirent alors un effet assez burlesque.

Arrivait bientôt après l'hon. M. Archibald, appelé à recueillir, comme gouverneur de la province, la succession de M. Macdougall, qui n'avait pu pénétrer jusqu'au siège de son gouvernement.

Il importait de mettre fin au chaos qui règnait alors. Le nouveau gouverneur fit donc appeler l'hon. M. Girard et M. Alfred Boyd, pour s'en faire des conseillers attitrés. Ils furent assermentés le 17 septembre 1870.

La nomination de M. Girard fut partout acceptée avec une grande satisfaction. " Ce fut une occasion bien solennelle, dit une chronique du temps, lorsque les deux ministres qui venaient d'être assermentés, invités à un dîner donné par le gouverneur chez les officiers de la Baie d'Hudson, eurent à répondre à la santé du nouveau gouvernement, et à proposer celle du régime expirant L'hon. M. Girard s'exprima avec émotion, tact et dignité."

Le gouverneur et ses conseillers se mirent de suite à l'œuvre pour remettre le pays sous le régime des lois civiles. Leur caisse était vide alors, et l'hon. M Girard dut faire de ses propres deniers les déboursés nécessaires à la première installation. Peu après arrivèrent d'Ottawa des fonds considérables. On a permis à l'hon. sénateur de conserver, en souvenir, le coffret qui contenait ces premières ressources de ce premier gouvernement du Manitoba.

En décembre 1870, eurent lieu des élections générales, les premières pour la province. L'hon. M Girard fut élu dans Saint-Boniface par acclamation.

En 1871, il fut appelé au sénat et nommé doyen du conseil du Nord-Ouest. Il résigna alors sa place de ministre, pour laisser la place à M. Royal.

En parlant de cette première administration, le *Free Press* constatait récemment que ses services, à cette époque, comme médiateur sage et judicieux, entre les populations françaises et anglaises, avaient été d'une valeur incalculable.

Le 8 de juillet 1874, l'administration Clarke fut défaite sur un vote de non-confiance. M. Girard fut alors appelé de nouveau par le gouverneur Morris à former un cabinet, dont l'existence dura jusqu'au 2 décembre de la même année. Le personnel de cette administration se composait comme suit : Hon. M. Girard, premier ministre et secrétaire-provincial ; Hon. M. Dubuc (maintenant juge). procureur-général ; Hon R. A. Davis, trésorier provincial ; Hon. R. W. H. Hay, ministre des travaux publics.

On s'accorde à considérer ce moment comme celui de l'introduction, en cette province, du gouvernement responsable dans toute son intégrité. Les administrations qui précédèrent n'en avaient été qu'un rudiment, que la voie pour y arriver.

Voici ce que disait de M. Girard une chronique publiée depuis :

" Le premier gouvernement constitutionnel a été formé par M. Girard. Cet Honorable Monsieur est *persona grata* à tous les partis. Dans cette circonstance, comme dans plusieurs autres subséquentes, son haut caractère et sa popularité personnelle ont rendu possible la formation d'un gouvernement capable de faire passer les mesures importantes qui se trouvaient devant la chambre et d'administrer les affaires publiques."

Plus tard, en 1879, dans une crise semblable à celle à laquelle fait allusion la citation précédente, l'hon. M. Girard fut appelé à faire partie du cabinet avec M. Norquay. Des intrigues ayant pour point de départ des rivalités de race, avait forcé M. Royal de se retirer de l'administration. L'hon. M. Cauchon, alors gouverneur de la province, télégraphia à M. Girard, à Varennes, lui offrant un portefeuille et le priant d'accepter. Il peut être à propos de dire ici que l'hon. juge Dubuc, encore dans la politique à cette époque, avait également reçu une invitation d'entrer dans le cabinet.

M. Girard prit dans cette circonstance la position de Secrétaire-Provincial, passant peu de temps après au département de l'Agriculture. Pendant qu'il y fut, il présida à l'organisation de la première chambre d'agriculture qui ait existé en cette province.

Il se retira de la politique locale en 1882, à cause de l'abolition du double-mandat.

Nous venons d'esquisser à grands traits quelques-uns des évènements marquants de la carrière du regretté défunt dans la province. L'espace et le temps à notre disposition ne nous permettent point d'entrer dans de longs détails.

Rappelons encore néanmoins que comme membre du conseil du Nord-Ouest, il a eu une très heureuse influence sur ses décisions ; plusieurs de ses principales mesures sont dues à son initiative, et presque toutes ont été marquées au coin de son jugement droit.

Bien que notaire dans la province de Québec, il fut le premier à se faire admettre au Barreau de la province de Manitoba. Le 14 juillet 1882, à une réunion des avocats pour le dévoilement solennel du portrait du juge en chef Wood, au palais de justice, ce fait fut rappelé d'une façon très courtoise : l'ordre des avocats le pria de présider cette cérémonie comme doyen du Barreau. A cette occasion aussi l'on rappela qu'il avait fait publier les ordonnances de la colonie d'Assiniboia, dont la compilation avait auparavant été faite sous sa direction.

L'association des avocats en cette province existe encore en vertu des quelques règlements, simples et concis, qu'il lui donna à l'origine de son existence.

Au sénat, son rôle n'a pas été moins utile. Les intérêts généraux du pays le captivaient.

Il y a quelques années, le lieutenant-gouverneur actuel de la province, l'Hon. M. Schultz avait institué une grande enquête sur les ressources du bassin McKenzie. A sa sortie du sénat, l'Hon. M. Girard reprit son œuvre, et par ses soins, ont été publiés depuis des rapports d'une valeur économique et scientifique qui va de pair avec les publications du *Smithsonian Institute*, à Washington, et de la Société Royale de Géographie, de Londres.

Si Winnipeg possède aujourd'hui la voie principale du Pacifique Canadien, elle le doit aux efforts d'un comité du sénat nommé à la suggestion de M. Girard. La route traversait, d'après les premiers projets, le lac Manitoba, à l'endroit appelé les *Narrows*. Il fallut les efforts et les travaux de ce comité pour faire fléchir le chemin plus au sud, et l'amener à Winnipeg.

Ce serait néanmoins faire une injustice à la mémoire de l'Hon. sénateur que de ne point rappeler les services particuliers qu'il a rendus à notre race dans cette plus haute chambre du pays. Le projet de loi qui organisait le gouvernement du Nord-Ouest ostracisait notre langue. L'Hon. M. Girard ne voulut point laisser cette mesure passer au sénat dans cette forme. Par les amendements qu'il fit adopter, l'usage de notre langue fut déclaré officiel, et les Communes durent accepter cette modification.

Il n'a d'ailleurs point cessé de s'intéresser au développement du Nord-Ouest, où il fit plusieurs voyages. Il s'en considérait, en quelque façon, comme l'un des représentants, en sa qualité de seul sénateur français dans toute cette région de l'ouest, si vaste, et où nous comptons de forts groupes de nos nationaux. L'un des députés les plus en vue du Nord-Ouest nous disait, la semaine dernière, qu'il jouissait là-bas de l'estime et de la gratitude des populations.

Plus près de nous, il a été le premier président de la société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, l'un des présidents de la société de colonisation, et de la société d'agriculture du comté de Selkirk.

Il a toujours été le président de la société de Saint-Vincent de Paul depuis sa fondation, dans notre ville. Cette présidence n'était pas pour lui un simple titre honorifique. Il s'occupait des pauvres et des intérêts de la société. Durant les sessions même, il correspondait d'Ottawa avec ses officiers, demandant des renseignements, faisant des suggestions, toujours marquées au coin de la charité chrétienne.

Jusqu'à ses derniers moments il a conservé une haute idée de ses devoirs publics, et a su se dévouer pour les causes qui lui étaient chères.

Dans nos dernières luttes électorales, il est allé, quoique malade donner le secours de sa parole et de son influence à un ami auquel il avait accordé sa précieuse et honorable estime. Celui qui a reçu cette grande faveur de sa part ne peut s'empêcher de le redire ici, et de déposer sur sa tombe cette nouvelle expression de sa gratitude.

Elu président de nos congrès nationaux, lors de leur inauguration, il y a deux ans, il présidait encore le 15 août dernier l'une des séances les plus importantes. En face des atteintes portées à nos droits constitutionnels sur la question des écoles, et de la violence faite à l'âme de nos enfants, il a voulu faire au nom de nous tous, une profession de foi publique. C'était beau de l'entendre s'écrier :

" Nous sommes chrétiens catholiques dans toute l'intégrité de ce terme, et nous ne nous lasserons point de maintenir nos croyances sans aucune diminution de nos libertés ou de nos droits."

Ses vertus d'homme privé n'étaient pas moins remarquables que ses qualités d'homme public. Il était modeste dans ses goûts et chérissait la vie de famille ; on aimait cette physionomie douce, ce caractère égal, prenant tout en bonne part.

Il aimait et respectait le pauvre, l'enfance, et le prêtre ; il avait une foi ardente, sans ostentation ; c'était un chrétien pratiquant.

Il avait sa place marquée dans toutes nos fêtes religieuses ou sociales, dans toutes nos organisations. Il en aura une également dans l'histoire.

L'Hon. M. Girard avait épousé en 1878, Madame Marie Louise Aurélie LaMothe, veuve de feu Alfred Versailles. La bénédiction nuptiale leur avait été donnée par Sa Grandeur Mgr Fabre, à Montréal.

De ce mariage sont nés deux enfants, une fille et un garçon ; ce dernier est mort en bas âge. Mademoiselle Alexandrine Girard, sa fille, reste, avec sa mère, et deux autres enfants de Madame Girard, issus de son premier mariage, M. Alfred Versailles et Mademoiselle Aurélie Versailles, pour pleurer la perte si sensible de cet époux et de ce père de famille affectueux, plein de sollicitude pour tous, et pour lesquels il était en retour un objet de tendresse et de respectueuse et reconnaissante vénération.

Ses amis et le public restent également pour déplorer la disparition prématurée de ce bon citoyen. Il était notre honneur, et nous espérions le voir prochainement occuper les fonctions de lieutenant-gouverneur de notre province à l'expiration du terme d'office de l'Hon. Dr. Schultz. Comme le doyen de nos hommes publics, comme l'initiateur du gouvernement responsable en cette province, l'opinion publique déjà le désignait pour ce poste important.

C'en est fait maintenant de tous ces espoirs. La tombe est fermée sur les dépouilles mortelles de ce vénérable patriarche. Mais son âme est immortelle Les chrétiens doivent se le rappeler. Elle a, comme toutes les autres, à subir les jugements de Dieu. Nous osons demander pour cette âme les prières des lecteurs. C'est la meilleure forme à donner à nos regrets, ce sont les plus belles fleurs que nous puissions déposer sur la tombe de celui que nous regrettons tous. C'est aussi la plus touchante manière d'exprimer à la famille nos plus sincères condoléances.

T. A B.

LE REVEREND PERE DRUMMOND A SAINTE-MARIE

Dimanche, aux vêpres le Révérend Père Drummond, S.J., a prêché un éloquent sermon sur la question des écoles. L'église était bondée de fidèles et de protestants venus pour entendre le savant Jésuite. Nous regrettons de ne pouvoir insérer ce sermon en entier et encore de ne donner qu'une faible traduction de la dernière partie :

UN JUGEMENT EXTAORDINAIRE.

" Dans aucun autre pays peut-être des juges indépendants n'auraient pu trouver assez de courage pour léguer à la postérité un acte d'inconséquence de la nature de ce jugement. Mais nous sommes dans le pays qui a donné naissance à la philosophie d'Herbert Spencer, basée sur des assomptions gratuites, dans le pays où Darwin a enfanté son système dans lequel il pose un cent " peut-être " dont il veut que vous déduisiez la conclusion " Donc." Dans ce pays on a beaucoup d'aptitudes pour les affaires, mais il n'y a pas en général, à un degré bien élevé cet intellect moyen qui voit les causes des choses et suit les règles de la logique. Cependant les hommes qui remplissent les hautes fonctions dans ce pays possèdent une habilité merveilleuse et sont les plus fins diplomates qui aient existé. Les Italiens n'en approchent pas ; ils pourraient en remontrer à Machiavel lui-même en plusieurs points. Le Révérend Père cite des extraits du jugement et démontre l'absurdité qu'il y avait de mettre la cause de M. Logan au même rang que celle des catholiques. Il commente aussi les mentions courtoises qui y sont faites de Mgr Taché ; puis il parle de " l'éducation gratuite " que l'on paye au moyen de taxes. Cette perle de jugement, selon lui, est l'envers du vieux dicton " la montagne en travail enfante d'une souris." et dans le cas actuel plusieurs souris en travail ont enfanté d'une montagne. " On demande quel droit ou privilège a été violé par la loi ? " Avant 1870, il était entendu non-seulement que les catholiques supporteraient leurs écoles, mais encore qu'on ne leur demanderait pas de supporter les écoles protestantes, tout comme les protestants ne devaient pas être appelés à contribuer au support des écoles catholiques. C'est ce que l'on donna à entendre aux catholiques, mais cela ne se trouvait pas inséré dans le document. Le jugement dit que la loi n'est pas en défaut, mais que ce sont les convictions religieuses des catholiques que chacun doit respecter. C'est là justement le raisonnement de Néron et de Dioclétien qui prétendaient que leurs lois n'étaient pas mauvaises, mais que la foi des chrétiens était fausse. Ceci montre ce qu'il y a au fond de la décision. Le conseil privé est en pratique un corps infaillible, il n'y a aucun moyen de faire changer le jugement. Le fond de tout cela, ce sont les préjugés contre les catholiques. N'étaient l'existence de ces préjugés il aurait été impossible à des hommes d'un si haut rang de donner jour à un document de cette nature. Les catholiques n'attendront pas de nouveaux développements, ils sont décidés à défendre leurs droits par tous les moyens possibles.

En conclusion, le révérend Père appuie brièvement sur le sujet de la culture de la volonté. Les catholiques veulent que leurs enfants fréquentent les écoles catholiques afin que leur volonté soit cultivée en conformité de la volonté de Dieu. Ils sont d'opinion qu'il n'y a pas de morale qui ne soit basée sur la religion. Si les instituteurs ne veulent pas parler aux enfants de leurs devoirs envers le Tout-Puissant, les catholiques ne veulent avoir rien à faire d'eux. Il faut enseigner à l'enfant de plier sa volonté à l'obéissance. Les catholiques veulent envoyer leurs enfants aux écoles où il y a prière non-seulement à l'ouverture et à la clôture de la classe, mais où ils seront corrigés s'ils s'écartent du sentier du devoir, où on leur enseignera la pureté, l'honnêteté et la sincérité en présence de Dieu, entés par la pratique de l'examen particulier en préparation à la réception du sacrement de pénitence. Ils veulent que leurs enfants soient tellement pétris, pour ainsi dire, dans l'amour de Dieu et de ses commandements qu'ils ne puissent dans l'avenir se laisser emporter au courant de l'infidélité. En notre âge, le danger de l'incroyance est très grand. En pratique, beaucoup plus de protestants que de catholiques tombent dans l'infidélité. Les catholiques n'arrivent pas à l'infidélité par conviction sincère, mais par vanité, comme Renan, par des inclinations malicieuses, comme Voltaire, ou par le vice. Les catholiques ont constaté les résultats des écoles publiques en ce pays. Des descendants d'Irlandais, un dixième seulement professe la religion catholique, tandis qu'en Irlande, les six septièmes de la population sont catholiques. L'Irlande catholique est le pays le plus moral de l'univers. L'Irlandais a conservé sa moralité ici ; mais comment se fait-il que l'Irlande catholique de là bas soit devenue l'Irlande protestante ici ? C'est là le but de ses adversaires, il veulent faire de tous des protestants. Personne ne se sépare de l'église catholique pour devenir protestant pour des considérations de la vie future ; l'on veut plus d'argent ou de bien-être. Le Rév. Père fait allusion à l'abnégation et au dévouement des catholiques. Il parle de la terreur des protestants à l'apparition de l'épidémie de la petite vérole à Calgary et à Gretna, de l'impossibilité de trouver des garde malades protestants pour prendre soin des pestiférés. Les sœurs de la Charité offrirent leurs services aux deux endroits et s'en furent soigner les Chinois à Calgary et un ministre presbytérien à Gretna. Et ces actes on les ignore ou on les représente sous un faux jour. Il conclut en citant un mot de Thackeray " Il n'y a que deux réalités : Rome et Babylone ; pour le présent j'appartiens à Babylone." Au contraire de l'écrivain les catholiques appartiennent à Rome et entendent y rester.

PERSONNEL

Nous avons reçu la visite de M. Toysonnier, de Saint-Laurent, Lac Manitoba. Nous regrettons d'apprendre que Madame Toysonnier soit souffrante et soit tenue de passer quelques jours à l'hôpital de cette ville.

M. L. J. A. Lévêque, du département des Sauvages, s'est rendu au Portage du Rat samedi et est revenu lundi matin.

Monsieur, Madame et Mademoiselle Beaugrand, Monsieur, Madame et Mademoiselle Faucher sont passés à Winnipeg jeudi dernier, en route pour l'ouest. M. Beaugrand et sa famille doivent faire le tour du monde. L'état de santé de M. Beaugrand est très précaire.

Samedi dernier, M. LaRivière, M. P., est parti par le *Northern Pacific* et durant son voyage s'est arrêté à Morris, Saint-Jean-Baptiste et Letellier et revenait lundi soir.

M. Joseph Dubuc, fils aîné de l'hon. juge Dubuc, est revenu hier d'une promenade de plusieurs semaines dans la province de Québec. M. Dubuc commence incessamment ses études légales au bureau de MM. Munson & Allan, à Winnipeg.

M. Mollot et sa famille, du département de l'Isère, France, sont arrivés la semaine dernière avec l'intention de se fixer dans Manitoba.

L'hon. juge Prud'homme est allé présider la cour du comté de Carillon à Saint-Pierre.

Le lieutenant-gouverneur Royal arrive aujourd'hui pour assister aux funérailles de l'hon. sénateur Girard.

LE POETE WHITTIER

Le poète américain Whittier, l'auteur entr'autres d'une jolie poésie intitulée : " Les cloches de Saint-Boniface " est mort la semaine dernière. On se rappelle que l'an dernier, lors du quatre-vingt-quatrième anniversaire de la naissance du poète, Sa Grandeur Mgr. l'archevêque fit sonner les cloches de la cathédrale. Informé de cette délicate attention le vieux poète Quaker écrivit une jolie lettre de remerciements à Monseigneur l'Archevêque.

Affaires Municipales

CONSEIL DE VILLE.

Procès Verbal de la 24ième séance du 10ième conseil de la ville de Saint-Boniface, étant la 16ième séance régulière tenue le 12ième jour de septembre, A.D., 1892.

Présents :—Son honneur le maire au fauteuil et MM. les conseillers Lecomte, Buron, Lauzon, Bédard et Rocan.

Le procès verbal de la dernière séance est lû et confirmé.

Proposé par M. le conseiller Lecomte, appuyé par M. le conseiller Buron :

Que ce conseil, accompagné des officiers municipaux, assiste en corps aux funérailles de M. le sénateur Girard jeudi prochain—Agréé.

Proposé par M. le conseiller Lauzon, appuyé par M. le conseiler Bédard :

Que, en signe de deuil pour la mort du regretté sénateur Girard le drapeau de l'Hotel de Ville flotte à mi-mat jusqu'au seize septembre, et que les citoyens soient invités à faire de même à leurs résidences particulières—Agréé.

Proposé par M. le conseiller Rocan, appuyé par M. le conseiller Buron :

Que, en signe du regret que le conseil éprouve de la mort de M. le sénateur Girard, la séance soit levée et la séance se lève.

Choses et Autres

Un incendie a détruit le village de Hedleyville, près de Québec. 700 personnes ont été laissées sans abri.

Le correspondant du *Times*, à Paris, a eu une entrevue avec Pasteur. Le célèbre médecin dit que ses expériences avec le vaccin anti-cholérique n'ont pas réussi sur les animaux. Il a vacciné des personnes vivant dans des quartiers infestés et aucune d'elles n'a eu le choléra. Il s'est adressé au roi de Siam pour faire des expériences dans son pays où le choléra est épidémique. Il a fait une demande semblable au gouvernement russe, mais n'a pas réussi.

La convention démocratique du Wisconsin s'est réunie à Milwaukee et a nommé ses candidats aux charges d'Etat.

Le programme adopté par la convention contient la promesse d'abolir la fameuse loi Bennett.

Le parti démocratique du Wisconsin se prononce contre la doctrine de la centralisation et du favoritisme, et aussi contre toute intervention dans l'exercice de la liberté de conscience et de religion, particulièrement en ce qui regarde le soin et l'éducation des enfants.

Un grand congrès catholique a eu lieu dernièrement à Meins, en Allemagne. On y a adopté d'énergiques mesures en faveur du pouvoir temporel du Pape.

En août 1891, 17 chefs de familles sont revenus des Etats-Unis et ont pris des terres en Canada, par l'entremise de l'agence de la colonisation de la compagnie du Pacifique, à Montréal. Cette année, durant le mois correspondant, ce nombre a presque triplé. Remarquons que le mois d'août est celui de l'année pendant lequel il se fait le moins de colonisation.

La cour suprême aura sa session d'automne le 24 octobre prochain.

Des médailles ont été décernées par le Saint Père aux membres du détachement irlandais qui s'est battu dans l'armée pontificale contre Victor-Emmanuel, à Spoletto, Castelfidardo et Ancone.

CIE DE LA BAIE D'HUDSON.

Sujets de Transition.

Septembre nous est arrivé de rechef. La rotation des saisons nous précipite des chaleurs de l'été vers les froideurs de l'automne et les frimas de l'hiver. Confort et chaleur, voilà deux mots importants maintenant et partout on examine les Pardessus et les Manteaux et ceux qui n'en ont pas songent aux moyens de s'en procurer.

Nous avons déjà annoncé dans les journaux quotidiens l'arrivée de notre assortiment d'automne de ces marchandises, et c'est l'opinion honnête que jamais auparavant nous n'avons pu offrir rien d'approchant nos Manteaux d'aujourd'hui. Il est survenu des changements radicaux dans la façon des Manteaux de cette saison, et notre assortiment a été choisi de manière à pouvoir comprendre toutes les variétés d'étoffes et de patrons. Il y a à peine deux Manteaux en tout semblables et en venant à bonne heure vous pouvez vous choisir un Manteau unique.

Pardessus pour Messieurs.

Nous en avons une vitrine toute remplie à notre rez-de-chaussée et des piles dans notre département de confections. Nous vendons cet automne le meilleur Pardessus qui se soit vu à Manitoba pour le prix. Le LEADER est un Pardessus de goût, bien fini, collet en velours, double couture, fournitures de première qualité pour douze piastres et demie, valant $18.00 au moins.

Ecrivez pour détails.

CIE DE LA BAIE D'HUDSON,

Winnipeg.

UNIVERSITE DE MANITOBA

Avis est par les présentes donné que les examens supplémentaires et les examens de matriculation en médecine commenceront mardi, le 20 septembre courant, à 9 heures du matin, à Winnipeg, dans les salles de l'Université (Block McIntyre).

T. A. BERNIER, Régistraire.

Winnipeg, 1er septembre 1892. 3i 7 9-92

AVIS.

Trouvée errant sur le township 7, rang 1 est du principal méridien de la province de Manitoba, une jument grise marquée sur l'épaule gauche, âgée de 7 ou 8 ans. Le propriétaire peut la réclamer à la demeure de W. E. Bissonnette, au village de Saint-Jean-Baptiste. 2i.7.9

Banque d'Hochelaga.

INCORPORÉE EN 1874.

Capital autorisé - - -	$1,000,000
Capital payé - - - - -	710,000
Fonds de Réserve - - -	200,000

Bureau Principal : *MONTRÉAL.*

DIRECTEURS :

F. X. St. Charles, Ecr, Président.
R. Bickerdike, Ecr, Vice-Président.
Charles Chaput, Ecr. D. Rolland, Ecr.
A. E. Vaillancourt, Ecr.

M. J. A. PRENDERGAST, Gerant.

AGENCES :

Winnipeg, Man. Trois-Rivières, P. Q.
Joliette, P. Q. Sorel, P. Q.
Valleyfield, P. Q Vankleek Hill, Ont.
Abattoirs de l'Est, Montréal.

CORRESPONDANTS :

Londres, Ang.,	Clydesdale Bank (Limited).
Paris, France,	Crédit Lyonnais.
New York, -	National Park Bank.
Boston, -	Third National Bank. National Bank of Redemption.
Chicago, -	National Live Stock Bank.

17-8-92

H. L. CHABOT

IMPORTATEUR DE

Vins, Liqueurs

— ET —

SPIRITUEUX.

—: 477 :—

RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG,

Ancien Magasin

RADIGER.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

1a 10.8.92

Chronique Locale.

—Voyez l'annonce nouvelle de M. P. Brault & Cie.

—La fabrique de laine de Saint-Boniface reprend ses travaux cette semaine.

—Les funérailles de l'hon. sénateur Girard auront lieu demain matin, à 9 heures.

—A lire, l'avis de M. Hamelin qui doit ouvrir au mois d'octobre prochain la tannerie de M. Allaire.

—M. C. A. Gareau venant d'arriver d'un voyage dans la province de Québec, a acheté un assortiment considérable de marchandises des meilleures maisons et a fait confectionner une grande variété d'habillements qu'il pourra vendre à bon marché.

—M. Buron nous prie d'annoncer au public que M. Laurendeau a quitté l'atelier qu'il occupait avec lui, et que M. Napoléon Bergeron remplace M. Laurendeau comme charron et qu'il exécutera tout ouvrage de réparation, etc., à des prix satisfaisants et garantis. Aussi réparations de pompes sur les lieux.

—Quand le public est servi avec honnêteté et fidélité il finit tôt ou tard par apprécier ces bons traitements. MM. Tuckett & Fils en ont fait l'expérience avec leur tabac de renom le "Myrtle Navy." Depuis l'ouverture de la fabrique de ces messieurs leur intention première était de donner au public le meilleur article possible au plus bas prix possible et la demande toujours croissante de leur fameux tabac leur est un témoignage de l'appréciation du public.

—Les Sœurs de l'Hôpital de Saint-Boniface remercient de tout cœur M. McPherson pour une caisse de poires; M. Harry Firth, pour deux sacs de farine d'avoine; M. P. Gosselin, pour ses excellents gâteaux mensuels; Mme McDougall, de Saint-François-Xavier, pour plusieurs livres de bon beurre frais, plusieurs douzaines d'œufs et un seau de pémina; quelques autres personnes qui désirent rester inconnues, pour plusieurs seaux de cassis et autres fruits; Mme McNamara, pour cinq chauds couvre pieds.

—Réduction de 15 pour cent sur chapeaux, chez C. A. Gareau, rue Main vis-à vis l'hotel Manitoba.

—Le choléra qui vient de faire son apparition en Europe et fait tant de ravages dans les contrées qu'il traverse est une terrible maladie.

Il y a bien des précautions à prendre pour l'éviter.

Une des meilleures est de prendre avant le repas un léger verre de Bitter ou d'Amer additionné d'une petite quantité d'eau. Cela est tonique et sain.

Le Bitter et l'Amer se trouvent chez Ferré, Rosenberg & Cie, à raison de *$1 50 la grande* bouteille. On porte à domicile. Préparez votre bouteille. FERRÉ, ROSENBERG & CIE.

—Le conseil privé a décidé contre nous dans la question des écoles, mais patience, le dernier mot n'est *pas encore dit*. Ils ont pu bannir le français de la législature et des tribunaux, mais ils ne nous empêcherons jamais de le parler dans nos familles et dans nos affaires, au contraire, nous tiendrons à notre belle langue plus que jamais, et voilà pourquoi lorsque nous aurons besoin de chaussures, nous ne manquerons pas d'aller les acheter au magasin populaire de notre compatriote, **M. Richard Bourbeau, No. 360, rue Main.** Là au moins, nous pourrons parler en français et acheter de bonnes marchandises à bon marché, et être servis avec cette politesse française qui distingue notre race. N'oubliez pas que le magasin de M. Bourbeau est situé entre la Banque de Montréal et la rue du Portage. jno 24.8

MARIAGE

CHAMBERLAND-GAREAU—A Prince-Albert, le 30 août, M. P. Chamberland, peintre, fils de M. C. Chamberland, de Lévis, conduisait à l'autel Delle Rose-Anna Gareau, institutrice de Bellevue, T.N.O., fille de M. Antoine Gareau.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend Père Moulin.

Chronique de la Province.

LaBroquerie,

10 sept.—Nos écoles sont ouvertes. —L'école de Sainte-Anne Est sera cette année sous la direction de Delle Bélanger, celle du village sera sous la direction de M. David Brisebois, B. A. Le salaire de nos instituteurs et institutrices ne sera pas très élevé car ils seront probablement encore privés cette année de l'octroi du gouvernement; mais cela ne changera nullement leur programme d'enseignement. Comme par les années passées, ils enseigneront avant tout la religion; non pas la religion de Greenway, mais celle de notre Sauveur; la religion que Jésus-Christ a recommandée à ses apôtres d'enseigner lorsqu'il leur dit: Allez, enseignez les nations. Ils enseigneront la religion parce que l'instruction religieuse est la partie vitale de l'éducation de la jeunesse. Quelque nobles et précieuses que soient les sciences profanes, seules, elles ne peuvent aboutir qu'à former un corps sans âme et ne sauraient empêcher la jeunesse de s'égarer dans les sentiers obscurs; mais si elles marchent la main dans la main avec la religion "la lampe du Seigneur allumée audesssus de nous pour nous guider sûrement dans les ténèbres du monde," elles conduiront ses pas dans la voie de la vertu, de l'honneur, de la prospérité et du bonheur.

Après la religion ils enseigneront la langue française, cette belle langue dans laquelle nos pères ont prié et que nous avons apprise à parler sur les genoux de nos mères. Ils enseigneront aux enfants que s'il y a une chose qui doit tenir à leur cœur, c'est bien leur langue maternelle; qu'ils doivent bénir Dieu de leur avoir donné une si belle langue; que leurs ancêtres ont versé leur sang pour leur préserver ce précieux héritage et qu'ils devront toujours en prendre bien soin et ne la perdre jamais. Ils enseigneront aussi la langue anglaise non pas parce que c'est une belle langue mais parce qu'elle pourra leur être utile.

En un mot ils enseigneront comme partout ailleurs tout ce qu'il faut pour rendre nos écoles supérieures aux écoles publiques, chose qui est très facile.

—Les récoltes sont presque terminées, mais les cultivateurs sont retardés pour mettre leur grain en meules à cause des pluies fréquentes. Des grand'messes sont chantées pour demander à Dieu un temps plus propice.

—M. Isidore Emond a tué cette semaine un ours énorme. On dit que ces animaux sont très nombreux ici cette année. Ils sont aussi très hardis; ils vont jusque près des portes des maisons. Ils sont attirés par l'abondance des bluets dont ils sont très friands.

Saint-Jean-Baptiste,

13 sept.—Les machines à battre sont en pleine opération de côté et d'autre. Il y a quelques déceptions dans le rendement, particulièrement dans la partie sud de la paroisse qui a eu le malheur d'être visitée par la grêle.

—La maison d'école du village a été élevée dans les airs, à une hauteur suffisante pour permettre d'ajouter un étage, en forme de rez-de-chaussée. C'est maintenant une des belles et grandes maisons de l'endroit.

—Il y a plusieurs nouvelles maisons dans la paroisse; dimanche soir M. le curé a été appelé à en bénir deux à l'est de la rivière Rouge. C'est un excellent signe de progrès.

—On se propose de faire des plantations dans le village et autour des résidences à la campagne. Cette année les jardins ont donné beaucoup de fruits. On commence à les cultiver partout avec avantage et succès.

—Nour n'avons qu'un élévateur pour les grains; nous en voudrions un second et même un troisième afin de tirer avantage de la compétition et de la concurrence qui en résulteraient.

—M. Maisonneuve vient de partir pour aller faire ses études théologiques aux Trois-Rivières, P.Q. Français de naissance, M. Maisonneuve veut rester au pays pour s'y consacrer aux œuvres religieuses.

—M. LaRivière est venu passer deux jours au milieu de nous, et nous a apporté de bonnes nouvelles au sujet de nos terres sur le côté ouest de la rivière. Durant son séjour ici notre député a été l'hôte de M. le curé Fillion et de notre maire M. Parenteau.

Saint-Joseph,

12 sept.—Après des semaines d'anxiété sur le résultat de la moisson, nos cultivateurs sont heureux de voir les grains en meules ou en quintaux. Les batteurs sont partout occupés au fonctionnement des immenses machines. Tout se fait à la vapeur ici et les battages se font sur place, en plein air. Lorsque le temps est beau, c'est un très joli spectacle. Depuis quelques jours la température laisse à désirer.

—M. l'abbé Jubinville vient de nous laisser pour aller continuer ses études au Grand Séminaire de Montréal. C'est un grand honneur pour la paroisse de Saint-Joseph que celui de fournir un de ses enfants à l'Eglise. Cet honneur rejaillit en même temps, après sa famille, sur M. le curé Pelletier, qui a constamment été le protecteur du jeune lévite.

Letellier,

12 sept.—Nous avons eu une bien courte visite de notre député fédéral samedi dernier, trop courte même, puisque à part M. le curé personne n'a eu l'avantage de le voir. Espérons que cette visite ne compte pas et que nous reverrons M. LaRivière à Letellier bientôt.

—Les enfants de M. François Parent se promettent de célébrer dignement les noces d'or de leur père. C'est une fête promise pour l'année prochaine; mais déjà on en parle et on s'y prépare. Ce sera une belle fête, car la famille est nombreuse et très estimée. M. François Parent est un des plus anciens paroissiens de Saint-Joseph.

Saint-Norbert,

12 sept.—Samedi, sont arrivés à Saint-Norbert les RR. PP. Paul et Cléophas et les Frères Urbain et Alphonse, Trappistes de l'Ordre de Citeaux. Ces religieux viennent prendre possession du monastère de la Trappe, fondée ici par Sa Grandeur Mgr. Taché et le vénérable N. J. Ritchot, curé de notre paroisse. Le Père Paul doit remplir les fonctions de supérieur de la nouvelle maison, en attendant l'arrivée du Rév. Père Louis, qui en est le prieur, mais ne peut quitter Bellefontaine, France, qu'au printemps prochain. L'établissement des Trappistes est situé sur les bords de la rivière Salle, à quelque distance de notre église paroissiale, sur un domaine de quinze cents acres de terre, don généreux de l'un des fondateurs, M. Ritchot. Une grande bâtisse à trois étages, construite dans un magnifique bocage, au milieu de beaux grands arbres, sur un site presque tout entouré d'eau, fait de ce monastère un lieu de retraite des plus charmants.

GEDEON HAMELIN

PROPRIETAIRE DE LA

Tannerie de Saint-Boniface

Fait savoir au public de Manitoba

Que vers le premier octobre prochain il ouvrira l'ancienne tannerie de M. J. P. O. Allaire et qu'il sera prêt à la fin du présent mois à entreprendre de tanner et d'acheter les peaux vertes qui lui seront apportées.

M. Hamelin a de l'expérience dans cette industrie et promet satisfaction.

Il aura constamment à vendre des Cuirs Rouges pour l'usage domestique, à des prix modérés.

Encourogez l'industrie locale et vous serez satisfaits.

Saint-Boniface, 8 septembre 1892.

4i 14-9-92

LES BAINS TURCS, RUSSES ET électriques du Clarendon guérissent la toux, le rhume, le lumbago, les rhumatismes et toutes les affections dont l'homme est le triste héritier. Les bains du Clarendon sont les meilleurs du Canada, avec des professeurs spéciaux; plongeons 17x14; eau de source pure tempérée. Pour dames tous les avant-midi. Billets $1.00; 6 billets pour $5.00. Shampoo, bain et plongeon, 50 cts. Une boutique de barbier est attachée à l'établissement. jno.

LES personnes qui désirent des informations au sujet d'annonces feront bien de se procurer une copie du "Livre des annonceurs" de 300 pages à $1.00 le volume. Expédié franco sur réception du montant ci-dessus. Ce livre est une compilation soignée du directoire des journaux américains, les plus en vogue; donne la circulation le chacun, nombre d'informations au sujet des taux et autres questions se rattachant aux annonces. Adresser *Rowell's Advertising Bureau*, 10 *Spruce St. New-York.*

P. BRAULT & CIE

Successeurs de Radiger & Cie

—IMPORTATEURS DE—

VINS, LIQUEURS Et CIGARES

513 Rue Principale,

WINNIPEG

VIS-A-VIS L'HOTEL DE VILLE.

BONS VINS POUR

$1.50, $2.00, $2.50 le Gal.

Toutes nos marchandises sont également

A BAS PRIX.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour Chauffage de l'Hôpital du Fort Osborne, Man.," seront reçues à ce bureau jusqu'à mercredi, le 28 courant, pour les divers travaux requis.

Des spécifications peuvent être vues au Département des Travaux Publics, Ottawa, et au bureau de D Smith, Bureau de Poste de Winnipeg, le et après mercredi, le 14 courant, et les soumissions ne seront considérées que si elles sont faites sur les blancs fournis et signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

Un chèque de banque accepté, payable à l'ordre du Ministre des Travaux Publics, et équivalant à cinq pour cent du montant total devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqné si le soumissionnaire refuse le contrat ou ne tormine pas les travaux entrepris, il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 7 septembre 1892.

2i 14-9-92

Soumissions pour un permis de couper du bois sur les terres de la Puissance dans la province de Manitoba

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Soumission pour la limite de bois No. 612, devant être ouverte le 10 octobre 1892," seront reçues à ce département jusqu'à midi, lundi, le 10 octobre prochain, pour une licence pour couper du bois sur la limite No. 612, comprenant les lots de rivière 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7. et la moitié nord de la section 31, township 23, rang 6 est, du premier méridien, dans la dite province, et compranont une superficie de 1,540 acres ou plus.

L'on pourra se procurer les règlements en vertu desquels les permis seront émis ensemble avec les croquis indiquant approximativement la situation des limites en question, à ce département ou au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, payable au sous-ministre de l'Intérieur pour le montant du bonus que le soumissionnaire est prêt à payer pour le permis.

Les soumissions par télégraphe ne sont point prises en considération.

JOHN R. HALL, Secrétaire,

Département de l'Intérieur, Ottawa, 30 août 1892.

1i 14-9-92

A LA MAISON CANADIENNE-FRANCAISE!

IMPORTATIONS :-: D'AUTOMNE ET D'HIVER!

Pour Habillements sur Commande:—Serges Noires Françaises et Anglaises; Tweeds Anglais, Ecossais, Français et Canadiens; Tweeds à Pantalons dans les patrons les plus nouveaux. Nos Étoffes pour **PARDESSUS** d'automne et d'hiver sont très variés et du meilleur goût.

Nous donnons une attention toute spéciale à ceux qui nous laissent une commande. **Et nos Prix sont des plus Moderes.**

DEPARTEMENT DES HARDES-FAITES:

Habillements en Tweeds Ecossais. Habillements en Tweeds Anglais. Habillements en Tweeds Canadiens. PANTALONS POUR TOUS LES GOUTS.

Confectionnant nous-mêmes nos marchandises nous pouvons assurer que quant au choix des patrons et prix rien ne laisse à désirer.

FOURRURES! FOURRURES!

Nous avons reçu un assortiment varié de CAPOTS, CASQUES, GANTS ET MITAINES, ainsi qu'un assortiment considérable de VETEMENTS DE DESSOUS.

Nos COLS ET COLLETS sont des mieux assortis.

Tout Tweed Achete a la Verge sera Taille Gratis.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITÉE.

C. A. GAREAU,

324 Rue Principale, Winnipeg,

A l'Enseigne des Ciseaux d'Or. Vis-a-Vis l'Hotel Manitoba.

WM. BELL.

VENTE SANS RESERVE

DE

MARCHANDISES D'ETE!!

AUSSI

Lingerie Legere pour Messieurs.

CETTE VENTE DE

Marchandises Sèches,
Couvrepieds, Indiennes,
Satins, Mousselines,
Bonneterie, Gants,
Corsets, Cachemires,
Etoffes à Robes de Fantaisie,

PARASOLS et PARAPLUIES } Pour Dames.

WM. BELL, 288 RUE PRINCIPALE, Vis-à-vis l'Hotel Manitoba, Winnipeg.

M. E. DENIS REPONDRA A LA CLIENTELE FRANÇAISE.

IL FAUT QUE TOUT SOIT VENDU!!

Marchandises Seches

HARDES-FAITES, COIFFURES ET CHAUSSURES.

AVANTAGES EXTRAORDINAIRES

D'acheter des Marchandises a tres Bon Marche.

N'OUBLIEZ PAS LA PLACE: **F. E. VERGE,** Saint-Boniface.

8.10.90

AGRICULTURE

CONDITIONS D'UN BON LABOUR

En considérant les labours au point de vue de leur profondeur, ils peuvent être divisés en trois sortes : labours de *défoncement, superficiels* et *ordinaires*. On doit considérer de plus l'état convenable du sol, la direction des raies et le prix de revient des différents labours.

Les labours profonds augmentent en général la quantité des produits récoltés. On peut donc dire qu'une terre labourée profondément donnera, à surface égale, plus de produits qu'une terre labourée superficiellement.

Il est certaines cultures qui ne peuvent se passer d'un labour profond quand la terre est déjà meuble ; tandis que, dans l'autre cas, comme les défrichements, il faut toujours commencer par un labour profond.

Plus les plantes que l'on cultivera auront de tendance à enfoncer profondément leurs racines dans le sol, plus les labours devront être profonds.

Si les labours profonds produisent, en beaucoup de cas, des résultats utiles, il en est cependant où ils seraient nuisibles. On voit parfois un défrichement mal raisonné et entrepris sans une étude préalable des couches superposées vicier la composition du sol arable, au lieu de le bonifier. C'est donc en labourant progressivement, et sur de petits espaces que le cultivateur se rendra compte de l'utilité de ces travaux et des avantages qu'il peut avoir à les entreprendre ; en tenant compte de plus de la différence des dépenses et de l'augmentation des produits.

Il faut que ce travail, autant que possible, soit exécuté pendant que la terre n'est pas trop durcie par une longue sécheresse, ni rendue trop pâteuse par les pluies ; car, dans ce cas, l'ouvrage que l'on fait a un mauvais aspect, ne peut être aussi avantageusement exécuté, et fatigue considérablement le laboureur et les attelages.

INFLUENCE DE LA NOURRITURE POUR LA PRODUCTION DU LAIT

Pour donner beaucoup de lait, les vaches ont besoin d'être nourries abondamment.

Cependant le lait n'augmente avec la nourriture que jusqu'à certaine limite qui varie selon les vaches et l'espèce de nourriture qu'on leur donne.

Une laitière médiocre donne à peu près autant de lait, nourrie avec modération que très bien nourrie. L'excès de nourriture se change en graisse, surtout s'il s'est écoulé un certain temps depuis le vêlage.

Dans les très bonnes vaches le lait augmente presque indéfiniment, et, si les aliments sont bien choisis, ils ne produisent de la graisse que lorsque les rations sont excessivement fortes, du moins pendant les cinq ou six premiers mois après le vêlage.

Quand on croit devoir diminuer la ration d'aliments à donner aux vaches, il faut faire porter la diminution sur les aliments les plus substantiels, en changer une partie pour d'autres moins riches en principes nutritifs. Autant que possible le poids de la ration doit rester le même, car il ne faut jamais diminuer à la fois, et le volume de la ration et la quantité de la matière nourrissante.

L'influence de la ration varie selon la nature des aliments. Ainsi, quand on fait consommer des fourrages médiocres, secs, le lait augmente avec la ration qu'autant que les vaches sont mal nourries ; mais aussitôt que la nourriture répond aux besoins de la vache, la quantité de lait varie très peu, lors même que la ration est augmentée.

Il faut des aliments de facile digestion et assez aqueux, sinon très nutritifs, pour obtenir d'une vache tout le lait qu'elle peut produire. En outre, en distribuant des aliments de cette nature, on a l'avantage de pouvoir en donner aux vaches avec discrétion sans qu'elles soient excessivement nourries.

Au point de vue de la production du lait, il y a avantage de donner une abondante nourriture aux vaches que lorsqu'elles sont très bonnes laitières et aptes à engraisser.

Il y a toujours avantage à dépasser la ration ordinaire à donner aux vaches plutôt qu'à s'en tenir à une ration toujours du même poids et de même qualité de nourriture. Des vaches qui ne mangent pas pour satisfaire leur appétit se tourmentent, regardent de tous les côtés, maigrissent et finissent par ne plus donner de lait ; tandis que les vaches très bien nourries, payent en graisse ce qu'elles ne donnent pas en lait, quand on a la facilité de les vendre et de les remplacer à propos

Comme nous l'avons souvent dit, la nourriture agit sur la qualité du lait, c'est pourquoi nous ne saurions prendre trop de précautions à ce sujet ; l'eau produit aussi son effet, en raison des propriétés spéciales qu'elle possède.

Une nourriture sèche donne un lait plus abondant, mais épais. La crème se sépare avec difficulté. Toutefois, il suffit d'engager les vaches à prendre, à chaque repas, une petite quantité de sel, pour les porter à boire plus d'eau, qu'elles doivent avoir constamment dans l'auge, quand elles sont en stabulation.

Si la nourriture qu'on donne aux vaches est fortement aqueuse, pourvu qu'elles reçoivent la même quantité de matière nutritive, le lait est abondant ; mais toujours il participe de la nature des aliments.

Les meilleures plantes produisent de mauvais lait quand on les administre seules et pendant longtemps, tandis qu'une nourriture variée, serait-elle de médiocre qualité, donne un bon produit.

Pour l'entretien des vaches laitières, le hache-paille, le concasseur, la cuve à fermentation, que l'on peut se procurer à bas prix, peuvent rendre de grands services. Ces instruments permettent de faire consommer avec avantage des fourrages de peu de valeur et très riches en principes nutritifs.

Ce qui importe beaucoup, en hiver, c'est de distribuer avec régularité la nourriture des animaux, pour chaque repas ; car lorsque le repas est retardé, ils se tourmentent, et dans ce cas il y a diminution de lait. Il en est de même lorsqu'ils ont un aliment de moins à leur repas ; ils l'attendent, le cherchent et sont dans un état d'excitation nuisible à la sécrétion du lait comme à la production de la graisse.

CHOIX DE LA LITIÈRE POUR LES ANIMAUX

Un point important dans la production du fumier d'étables et écuries doit être la qualité des litières et surtout leur quantité. Mieux les litières absorbent les déjections liquides et solides à l'étable, meilleures elles sont. On doit donner la préférence aux pailles, aux fougères sèches. Viennent ensuite les roseaux, les feuilles des arbres, les bruyères. Il ne faut pas épargner la litière. Les pailles doivent être hachées pour la litière : par cette précaution, elles sont un meilleur absorbant.

L'INDUSTRIE FROMAGÈRE

M. McFarlane, de Waterloo, donne le conseil suivant à ceux qui ont des intérêts dans cette industrie :

Il faut mettre en garde les fromagers contre la faute que l'on commet en vendant trop tôt le fromage, c'est-à-dire avant qu il soit préparé suffisamment pour la conservation. On le sait, le fromage canadien jouit d'une excellente réputation sur les marchés européens ; mais n'allons pas la lui faire perdre en expédiant par delà l'océan un produit qui ne pourrait donner satisfaction. On comprend que si, trois ou quatre jours après qu'il a été fabriqué, on met le fromage en boite pour expédier, ce fromage ne pourra se conserver.

RECETTE

Conservation des prunes et du raisin—Voici un procédé de conservation que l'on recommande :

Ayez un baril bien uni, de manière que l'air ne puisse pas pénétrer ; mettez une couche de son bien desséché ; sur cette couche placez les raisins que vour aurez cueillis l'après-midi d'un jour serein, avant leur parfaite maturité ; renouvellez la couche et posez de nouveau les raisins ou les prunes de manière qu'ils ne communiquent pas avec les autres ; continuez ainsi jusqu'à ce que le baril soit bien rempli, et que vous fermez pour que l'air ne puisse y pénétrer ; ces fruits pourront être conservés toute une année. Pour rendre aux raisins leur fraicheur naturelle, il faut plonger les blancs dans du vin blanc, et les rouges dans du vin rouge.

Theo. Bertrand,

AVOCAT ET NOTAIRE,

Successeur de Geo. E. Fortin,

No. 367 RUE PRINCIPALE,

Porte voisine de Richard & Cie, marchands de vins.

WINNIPEG, - - - - - MAN.

6m 23-12-91

Si jamais vous désirez annoncer quelque article, écrivez à George P. Rowell & Cie, No. 10, Rue Spruce, New-York.

CHEMIN DE FER
— DU —

NORTHERN :-: PACIFIC.

La Route la plus Populaire et la Meilleure

POUR TOUS LES POINTS A

L'EST, AU SUD ET A L'OUEST.

Convoi quotidien de Winnipeg avec

Char Palais, Char Dortoir, Char Refectoir Elegant, et Excellentes Voitures de Premiere Classe.

La ligne de Chars Réfectoires, la meilleure route pour tous les points et mène le voyageur à travers un pays intéressant, se raccordant à heure fixe avec les autres lignes et lui procurant l'avantage de visiter les célèbres villes de Minneapolis, St. Paul et Chicago. Les malles et colis sont consignés pour tous les endroits à l'Est, sans embarras et sans retard. Pas d'examen des douaniers à subir.

BILLETS DE TRAVERSÉE POUR L'OCÉAN

Et Cabines pour aller et revenir d'Angleterre et de tous les pays européens. Les meilleures lignes de navires transatlantiques sont représentées.

Désirez-vous aller quelque part au Montana, dans Washington, l'Orégon ou la Colombie Anglaise, nous vous invitons d'une manière spéciale d'essayer notre ligne, qui peut indubitablement faire pour vous mieux qu'aucune autre. C'est la seule ligne directe par voie ferrée conduisant au Territoire de Washington.

LA ROUTE FAVORITE DES TOURISTES CALIFORNIENS

Pour plus amples informations concernant les taux, etc., adressez-vous personnellement ou par écrit à l'agent de billets le plus rapproché, à tout agent voyageur de la compagnie, ou à

H. SWINFORD,
Agent Général C. F. N. P., Winnipeg.

CHAS. S. FEE,
Agent Général des voyageurs et des billets, C. F. N. P., St. Paul.

jno. 2.9.91

PHARMACIE SAINT-BONIFACE

Rue Dumoulin.

— STOCK COMPLET DE —

DROGUES, MEDECINES PATENTEES,

PARFUMS, SAVONS.

TOUTES ESPECES DE TEINTURES.

Tout au comptant.

Toutes les prescriptions seront remplies avec soin par le Dr Lambert lui-même qui tient ses bureaux dans la même bâtisse.

Les heures d'offices sont :— Consultation, matin jusqu'à 9 hrs a.m. 12 hrs à 2 hrs p.m. 5 hrs à 10 hrs p.m.

Dr J. H. O. LAMBERT,
Médecin de l'Hôpital de Saint-Boniface.
Téléphone No. 401.

N.B.—Tous les marchands de la campagne sont priés de visiter l'établissement.

jno 15.3.88

EN GARDE !

CHAQUE PALETTE DE

MYRTLE NAVY

PORTE EN BRONZE LES LETTRES

T. & B.

IL Y EN A PAS D'AUTRE

QUI SOIT VERITABLE.

HUGHES & HORN

(*Successeurs de M. Hughes & Cie*)

Entrepreneurs de Pompes Funebres et Embaumeurs

470 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG

Vis-à-vis la Banque Commerciale.

Tout est de première classe.
Ouvert à toutes heures.

19-7-92 *Téléphone* 413.

Dr Alex. F. D'Eschambault,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

LICENCIE DES PROVINCES DE QUEBEC ET MANITOBA.

Bureaux à sa résidence sur la rue Aubert.

Heures de Consultations :—8 hrs à 10 hrs a.m. 1 hr à 3 hrs p.m. 5 hrs à 10 hrs p.m.

Téléphone No. 607. 1a 5 3 90

TERRES A VENDRE.

10,000 Acres de Terre a Vendre

—DANS LA—

MUNICIPALITÉ DE LORNE, DANS ST. LÉON, SOMERSET, ST. ALPHONSE ET NOTRE-DAME DE LOURDES.

Ces établissements offrent de grands avantages aux colons désireux de se livrer à l'agriculture. Il y a des facilités de chemins de fer, des écoles des églises, du bois et d'excellente eau en abondance. Le sol est très fertile.

Pour plus amples détails s'adresser à

R. J. O'MALLEY,
jno 6.4.92 Somerset.

T. PELLETIER,

BARBIER - COIFFEUR,

Marchand de Tabac, Fruits, etc.

Avenue Taché, Saint-Boniface.

M. Pelletier a toujours en main un assortiment considérable de cigares de choix, tabacs, cigarettes, fruits, eaux gazeuses, etc., etc. 27.9.88.

A notre dernier numéro une erreur typographique s'est glissée dans cette annonce, dans le prix des vins clarets français. Au lieu de $1.50 c'est $1.25 qu'il faut lire.

FERRE, ROSENBERG & CIE

—:o: GROS ET DETAIL :o:—

— *PROPRIETAIRES* —

Importateurs de VINS, COGNAC et SPIRITUEUX FRANCAIS.

89 *RUE NOTRE-DAME EST, WINNIPEG.*

Telephone 774.

Vins des Grands Crus, Bordeaux et Bourgognes

IMPORTÉS DIRECTEMENT DES VIGNOBLES, (vente sur dégustation.)

CLARETS FRANÇAIS A PARTIR DE $1.25 LE GALLON.

—PARFUMERIE FRANÇAISE—

LAIT VIRGINAL, RÉGÉNÉRATEUR DE LA BEAUTÉ, SAVONS ET PARFUMS.

Specialite d'Eau de Cologne.

A SON ANCIEN POSTE !

M. J. B. Lauzon, Boucher,

Ayant repris son étal de Saint-Boniface, sollicite le patronage de

SES :-: ANCIENNES :-: PRATIQUES.

EN TOUT TEMPS IL POURRA ACHETER OU VENDRE

ANIMAUX GRAS, BŒUFS DE TRAVAIL, CHEVAUX, VACHES A LAIT, MOUTONS, COCHONS, VEAUX, VOLAILLES, Etc.

SATISFACTION GARANTIE ET PRIX MODÉRÉS COMME PAR LE PASSÉ.

Telephone No. 526. 11-5-92 **J. B. LAUZON.**

NOUVEAU MAGASIN !

Chaussures ! Chaussures !

RICHARD BOURBEAU

A ouvert un magasin de Chaussures au

No. 360 de la Rue Principale,

WINNIPEG.

LE PUBLIC EN GENERAL EST INVITÉ A LUI ALLER FAIRE UNE VISITE.

SATISFACTION GARANTIE. PRIX MODÉRÉS.

MAISON DE PENSION

Coin des rues Dumoulin et Saint-Joseph

SAINT-BONIFACE.

Les étrangers, les personnes de la campagne et tous ceux qui veulent loger dans une maison privée, trouveront chez Madame Jean, à l'adresse ci-dessus, tout ce qui est désirable comme confort et tranquilité, à des prix modérés.

Il y a une excellente étable pour les attelages de ceux qui viennent en voiture.

LIBRAIRIE KEROACK,

547–Rue Principale, Winnipeg–547

— ET —

Saint-Boniface, Rue Dumoulin.

Livres, papeteries, images, tapisseries cadres, fournitures pour écoles et bureaux jouets, articles religieux et de fantaisie

EN GROS ET EN DÉTAIL.

Correspondance pour tout ce qui regarde le commerce de librairie et l'importation.

M. A. KEROACK.

HOTEL DE QUEBEC

AVENUE TACHE,

Saint-Boniface, Man.

ELIE CHAMBERLAND, Prop.

DE PREMIÈRE CLASSE.

Salles à diner et chambres à coucher bien tenues. Liqueurs choisies. Bonnes écuries. 1a 7 11 89.

HOTEL SAINT-BONIFACE.

COIN DES RUES TACHÉ ET NOTRE-DAME.

FIDÈLE MONDOR, Propriétaire

De première classe, sous tous les rapports. Aussi bonnes écuries.

Prix modérés. La maison est avantageusement connue. 1a.7.11.88

HOTEL DU CANADA

RUE LOMBARD, WINNIPEG.

Le plus ancien hôtel de Winnipeg complètement remis à neuf.

VINS, : LIQUEURS : ET : CIGARES : DE : CHOIX.

CUISINE DE PREMIÈRE CLASSE.

Prix modérés.

H. BENARD, - - Propriétaire.

25.11.91

CHEMIN DE FER

CANADIEN PACIFIQUE

Excursions dans l'Est.
Excursions en Europe.
Excursions à Banff.
Excursions à Nelson, C. A.
Excursions à Spokane.
Excursions à la Côte.
Excursions en Californie.
Excursions à l'Alaska.
Excursions au Japon.
Excursions en Chine.
Excursions autour du monde.

Les steamers des lacs "Le Manitoba," "l'Alberta" et "l'Athabaska," laissent Fort William tous les mardis, jeudis et samedis.

Les steamers océaniques "Empress of India," "Empress of Japan," "Empress of China," laissent Vancouver toutes les trois semaines.

Demandez des "Promenades d'Eté," (*Summer Tours*), "Pêche et Chasse," (*Fishing and Shooting*) et par l'Ouest au Levant, à Wm. McLeod, agent des billets de la cité, 471 rue Main, Winnipeg, J. S. Carter, agent de la gare, ou à

ROBT. KERR,
Agt. gén. des Pass.
1.20.92 jno Winnipeg.

HOTEL BEAUREGARD

Coin des avenues Taché et Provencher, Saint-Boniface, Manitoba.

Avantageusement situé à l'entrée du pont Saint-Boniface.

Salle de billard, piano, etc., Liqueurs et cigares de première qualité.

1a.7.11.89.

AUX DAMES !

Nous avons eu la bonne fortune de nous procurer trois échantillons complets, de

MANTES, ULSTERS ET MANTILLES

(De Fabrique Allemande principalement,)

Des Meilleurs Goûts. Coupe Garantie.

Les échantillons sont en vente sur nos tables à notre second étage. Cinq cents morceaux en tout.

Prix de $4.00 a $45.00.

Venez, visitez et faites un bon marché pendant qu'il en est temps.

Geo. H. Rodgers & Cie.

NUMERO 432, RUE MAIN.

Monsieur J. W. Lachambre continue à s'occuper de la clientèle de langue française. Son urbanité bien connue, et sa grande expérience, garantissent satisfaction aux français qui visiteront cet établissement.

GEO. H. RODGERS & CIE.

VIN DE CALIFORNIE

$1.50 LE GALLON.

Nous venons de recevoir un char de ce vin que nous vendons à $1.50 LE GALLON. C'est un vin exquis, vieilli par électricité et digne des plus fins dégustateurs.

Richard & Cie

—IMPORTATEURS DE—

VINS, LIQUEURS

— ET —

SPIRITUEUX

365 Rue Principale, Winnipeg.

J. A. SENECAL & CIE

Entrepreneurs-Menuisiers,

CONSTRUCTION DE BATISSES.

—SPECIALITE—

Eglises, Reparations, Autels, Balustres, Chaires.

PLANS ET DEVIS FOURNIS SUR DEMANDE.

Ateliers :—Avenue Taché, St. Boniface.

1a 1-6-92

LA LOTERIE de la PROVINCE de QUEBEC

AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATURE.

Etablie pour des fins d'utilité publique, telles que Centre d'Instruction et érection d'un grand édifice pour la Société St.-Jean-Baptiste de Montréal.

Tirages le 1er et le 3me Mercredi de chaque mois

3134 LOTS
Valant $52,740

GROS LOT
Valant $15,000

Billets, - $1.00
do - 25c.

Demandez les circulaires.

1a 20.8.90

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Lot valant		$15,000—	$15,000
1	"	"	5,000—	5,000
1	"	"	2,500—	2,500
1	"	"	1,250—	1,250
2	Lots	"	500—	1,000
5	"	"	250—	1,250
25	"	"	50—	1,250
100	"	"	25—	2,500
200	"	"	15—	3,000
500	"	"	10—	5,000
Lots Approximatifs				
100	"	"	25—	2,500
100	"	"	15—	1,500
100	"	"	10—	1,000
999	"	"	5—	4,995
999	"	"	5—	4,995
3134	Lots valant	- -		$52,740

S. E. LEFEBVRE,
Gerant.
81, Rue St. Jacques, Montréal, Canada.

DICK, BANNING & CIE

—MARCHANDS DE—

BOIS EN GROS,

COMMERÇANTS ET FABRIQUANTS

MOULINS :-: KEEWATIN.

Toujours en vente quantité de Bois de Construction, Châssis, Portes, Lattes, Bardeaux, Papier Feutre et Papier Goudronné, et matériaux de construction généralement.

PRIX OBTENUS SUR DEMANDE A CET EFFET.

Bureau Principal et Cour :

Vis-a-vis la Gare des Voyageurs du C. P. R.,

A WINNIPEG.

Succursale a Portage-la-Prairie. 6m 15.4